



16ème législature

Question N° : 9544	De M. Antoine Vermorel-Marques (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, plein emploi et insertion		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >commerce et artisanat	Tête d'analyse >Reconnaissance des conjointes collaboratrices issues du monde commerçant	Analyse > Reconnaissance des conjointes collaboratrices issues du monde commerçant.
Question publiée au JO le : 04/07/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 10/10/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Antoine Vermorel-Marques attire l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la stratégie que le Gouvernement entend mettre en place afin de reconnaître la place des conjointes collaboratrices issues du monde commerçant et artisan. En effet, de nombreuses Françaises sont largement impactées notamment du point de vue financier après de nombreuses années de travail au côté de leur conjoint. Une action de l'État pour les soutenir apparaît comme étant nécessaire. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.